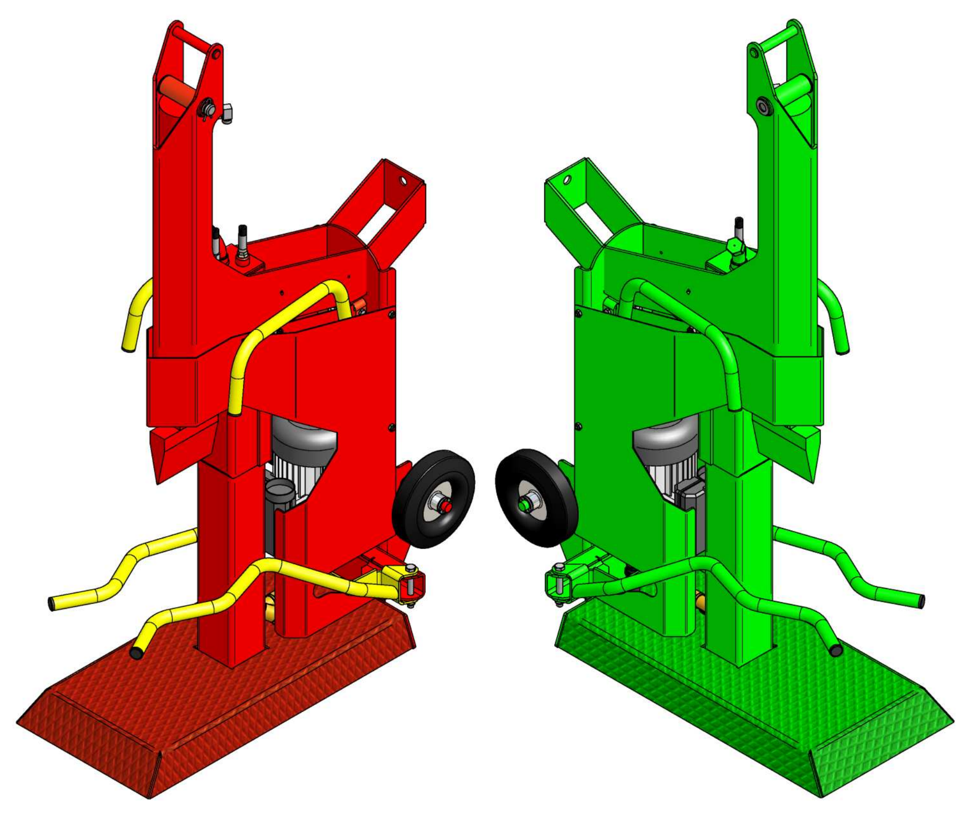
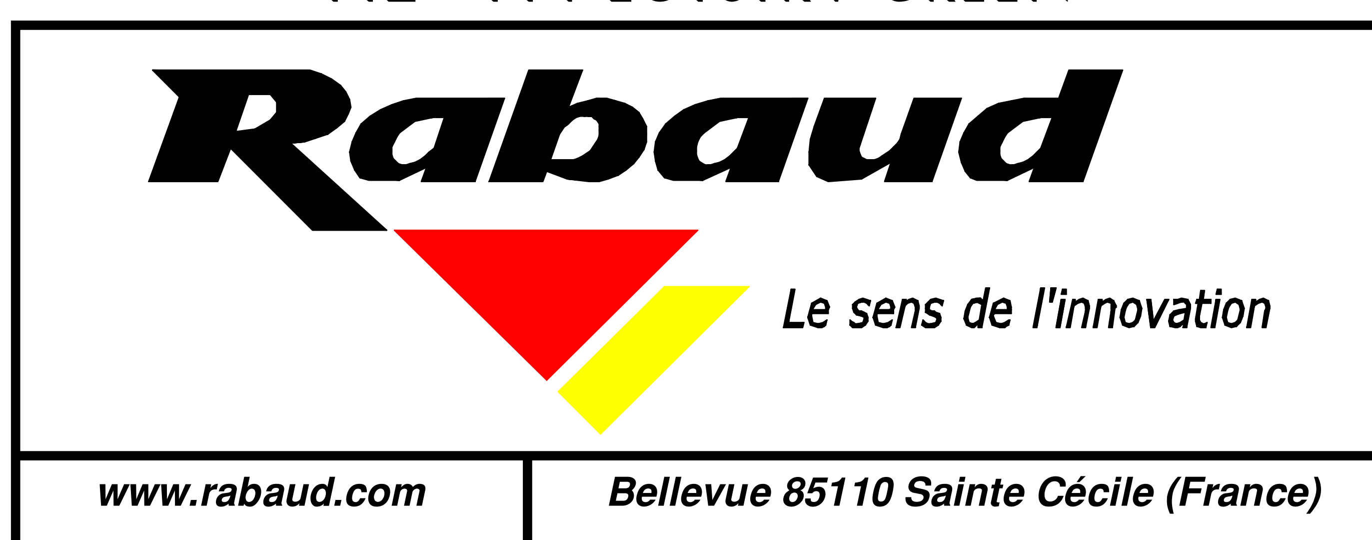
Manuel d'utilisation et de maintenance



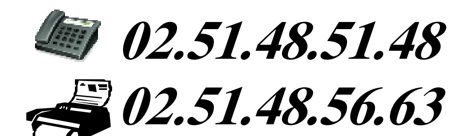
FENDEUSE DE BUCHES
F12 - F14 LOISIR / GREEN



www.rabaud.com | **Bellevue 85110 Sainte Cécile (France)**

Magasin pièces détachées - S.A.V.

 *sav@rabaud.com*



02.51.48.51.48
02.51.48.56.63

Référence: 39B079 ***Edition: 10.11.2009***

INSTRUCTIONS DE SERVICE ET DE MAINTENANCE

FENDEUSE F12 - F14 LOISIR/GREEN

Le présent manuel a pour objectif de fournir toutes les informations nécessaires pour une bonne utilisation de votre **FENDEUSE DE BUCHES.**

Nous insistons sur l'importance de suivre attentivement toutes les instructions de chacun des chapitres afin d'éviter tout risque de fausses manœuvres, sinon des dommages corporels ou matériels pourraient en résulter.

Ce manuel doit être considéré comme faisant partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner, même en cas de revente.

Cette machine est conçue pour réaliser des travaux spécifiques. Toute autre utilisation est contraire à l'usage qui peut en être normalement attendu (*"usage que l'on peut raisonnablement attendre du produit"*). Le constructeur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant d'une utilisation non conforme, les risques devant en être supportés uniquement par l'utilisateur. Un usage conforme à celui défini ci-dessus et au **CHAPITRE "UTILISATION"** suppose l'observation des règles d'utilisation, d'entretien et de remise en état stipulées par le constructeur.

Il est impératif de toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les règles générales en matière de sécurité, de médecine du travail et de législation routière.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une modification apportée à la machine sans son agrément.

Si des informations ou des précisions complémentaires vous semblent nécessaires, n'hésitez pas à nous consulter.

D'autre part, nous recommandons, pour toute demande d'informations ou de pièces de rechange, de préciser:

• Année de construction	
• Type	
• Série	

⚠ Il est rappelé que, seul le personnel correctement formé est habilité à utiliser et à entretenir **la FENDEUSE DE BUCHES** afin d'éviter tout risque d'accident dû à une méconnaissance de son fonctionnement, ou de son usage non prévu par le constructeur. Lors de son utilisation, un seul opérateur doit avoir la responsabilité du dispositif de commande.

D'autre part, nous recommandons tout d'abord de choisir une machine appropriée au travail ou convenablement adaptée à cet effet, puis ensuite de s'assurer de la conformité et du maintien en conformité de celle-ci et enfin de lire attentivement cette présente notice pour bien comprendre son fonctionnement.

- RABAUD S.A.S. se réserve le droit de modifier des pièces détachées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce manuel peut également être modifié sans préavis.
- Ce manuel s'applique au modèle standard. RABAUD S.A.S. ne saurait être tenu responsable pour des dégâts éventuels survenant à la machine par application de ce manuel et résultant de dérogations aux caractéristiques techniques du modèle courant.
- Veuillez prendre contact avec le service d'assistance technique de votre distributeur pour des renseignements sur les réglages, travaux d'entretien ou réparations non mentionnés dans ce manuel.
- Ce manuel a été rédigé avec le plus grand soin, mais RABAUD S.A.S. n'assume aucune responsabilité pour des fautes éventuelles contenues dans ce manuel, ni pour les conséquences qui en découlent.

- **RABAUD SAS reserves the right to modify the spare parts at any moment without prior notice. The contents of this manual can also be modified without prior notice.**
- **This manual applies to the standard model. RABAUD SAS cannot be held responsible for any possible damages occuring to the machine by the employment of this manual and resulting from deviations with the technical specifications of the current model.**
- **Please contact the Technical department of your Distributor for information about adjustments, maintenance work or repairs not mentioned in this manual.**
- **This manual has been prepared with the greatest of care. RABAUD SAS, however, does not accept any responsibility for any incidental faults contained in this manual or for the consequences resulting from them.**

- *RABAUD S.A.S. behält sich das Recht vor, Einzelteile jederzeit, ohne vorherige Bekanntgabe an den Kunden zu ändern. Der Inhalt dieser Anleitung kann ebenfalls ohne vorherige Bekanntgabe geändert werden.*
- *Diese Anleitung gilt für die Standardausführung der Maschine. RABAUD S.A.S. haftet daher nicht für eventuelle Schäden, die sich aus der Anwendung dieser Anleitung auf Ihre von der Standardausführung abweichende Maschine ergeben.*
- *Für Informationen über Einstellungen, Wartungsarbeiten oder Reparaturen, die nicht in dieser Anleitung enthalten sind, wenden Sie sich bitte an den Kundendienst Ihres Lieferants.*
- *Diese Anleitung wurde mit größter Sorgfalt zusammengestellt. RABAUD S.A.S. haftet jedoch nicht für eventuelle Fehler in dieser Anleitung oder für daraus resultierende Folgen.*

S O M M A I R E



DECLARATION DE CONFORMITE

Le fabricant soussigné:

RABAUD s.a.s.
Bellevue
85110 SAINTE CECILE - FRANCE

déclare que la machine désignée ci-dessous:

Désignation	Type
FENDEUSE DE BUCHES F12 LOISIR	70020B
FENDEUSE DE BUCHES F12 GREEN	70021B
FENDEUSE DE BUCHES F14 LOISIR	70024B
FENDEUSE DE BUCHES F14 GREEN	70025B

est conforme aux exigences de la **Directive machine 98/37/CE** jusqu'au 28 décembre 2009 et aux exigences de la **Directive machine 2006/42/CE** à partir du 29 décembre 2009 et à leur transposition en droit national.

Les documents suivants ont été utilisés pour la conception de la machine:

- La norme française et européenne harmonisé **NF EN 609-1/A1** *"Matériel agricole et forestier - Sécurité des fendeuses de bûches - Partie 1: fendeuses à coin"* de juin 2004.

Je soussigné Jérôme RABAUD, Directeur Général de la société RABAUD, autorise Christophe POIRIER à constituer le dossier technique et à le transmettre en tout ou partie aux autorités publiques en réponse à une demande motivée.

Fait à Sainte Cécile, le.............................

Christophe POIRIER

Poirier

1 - CONSIGNES DE SECURITE

1 - 1 REMARQUE PRELIMINAIRE

- Le texte ci-après donne les consignes de sécurité relatives au fonctionnement et à l'entretien des **FENDEUSES F12 - F14 LOISIR/GREEN**.

1 - 2 CONSIGNES GENERALES

1-2-1 Symbole



- **Ce symbole de mise en garde est utilisé dans ce manuel chaque fois que des recommandations concerneront votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine. Soyez attentif aux risques potentiels de blessure, lire attentivement le message qui suit et informer les autres utilisateurs.**

1-2-2 Règles de base

- Avant toute utilisation, vérifier que la machine peut être utilisée en toute sécurité.
- Respecter toutes les consignes de sécurité et d'utilisation données dans cette Notice d'utilisation, ainsi que les prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents.
- Les autocollants apposés sur la machine donnent des consignes importantes pour une utilisation sans risque ; Le respect de ceux-ci garantit votre sécurité. Veiller à ce qu'ils soient lisibles, remplacer ceux qui manqueraient ou seraient endommagés. S'assurer que les autocollants adéquats sont apposés sur les nouveaux équipements et les pièces de rechange. Les autocollants de rechange sont disponibles, consulter le Service Après Vente.
- Se familiariser avec le fonctionnement de toutes les commandes avant la mise en service. Pendant la conduite, il sera trop tard pour le faire! Ne pas confier la machine à une personne non formée.
- Maintenir la machine en permanence en bon état. Toute modification illicite risque d'en affecter le fonctionnement et ou la sécurité et d'en réduire la durée de vie.
- Prendre contact avec le Service Après Vente en cas de difficultés de compréhension sur certaines parties de ce manuel.

1-2-3 Règles liées aux protections individuelles

- Porter des vêtements ajustés au corps et se munir des équipements de protection individuels (*chaussures de sécurité, lunettes de protection, etc…)* correspondant au travail à effectuer.

1 - 3 CONSIGNES LIEES A L'UTILISATION

1-3-1 Utilisation conforme aux prescriptions

- Cette machine est conçue exclusivement pour des travaux liés au bois de chauffage. Elle est destinée et prévue pour le fendage de morceaux de bois.

- Toute utilisation autre que celle définie ci avant sera considérée comme non conforme et dégagera le constructeur de toute responsabilité en cas de dégâts ; L'utilisateur supportera seul les risques résultant d'une telle utilisation.
- L'utilisation conforme suppose également l'observation des règles d'utilisation, d'entretien et de remise en état stipulées par le constructeur.
- L'utilisation, l'entretien et la remise en état de cette machine ne devront être confiés qu'à des personnes qui connaissent le fonctionnement et les risques de la machine.
- Respecter les instructions du constructeur relatives à l'utilisation, l'entretien, la réparation, le montage et le transport.

1-3-2 Utilisation

- Avant de mettre en fonctionnement la machine, veiller à ce que tous les dispositifs de protection et les carters soient bien en place. Ces dispositifs ne doivent pas être hors service pendant le fonctionnement.
- Avant d'entamer le travail, vérifier qu'il n'y a pas de pièces dévissées ou mal serrées.
- Personne ne doit se trouver dans la zone de risques de la machine. La zone de risques est l'environnement immédiat de la machine dans lequel des personnes peuvent être atteintes par les déplacements dus au travail de la machine, de ses appareillages et de ses outils. Observer la plus grande prudence afin d'éviter toute blessure causée par la projection de corps étrangers. Ne jamais mettre en service la machine lorsque d'autres personnes se trouvent à proximité
- Un seul opérateur doit avoir la responsabilité du dispositif de commande.
- L'utilisation de la machine est réservée aux personnes ayant l'âge minimum prescrit par la loi (18 ans) et étant apte physiquement et intellectuellement.
- Il est strictement interdit d'utiliser la machine sous l'emprise de l'alcool ou tout autre produit stupéfiant.
- Connaître les limites de votre machine.
- Ne laissez pas la machine sans surveillance lorsqu'elle est en fonctionnement.

1-3-3 Arrêt

- Arrêter la machine.
- Déconnecter le circuit électrique.
- Si l'opérateur doit s'éloigner, il doit arrêter la machine et empêcher toute mise en marche non autorisée.

1-3-4 Remisage

- Remiser la machine avec précautions. Des accessoires ou des machines non remisées correctement peuvent blesser ou même tuer en tombant. Les caler de façon à ce qu'ils ne puissent pas tomber.
- Interdire aux enfants et aux personnes étrangères de s'en approcher.

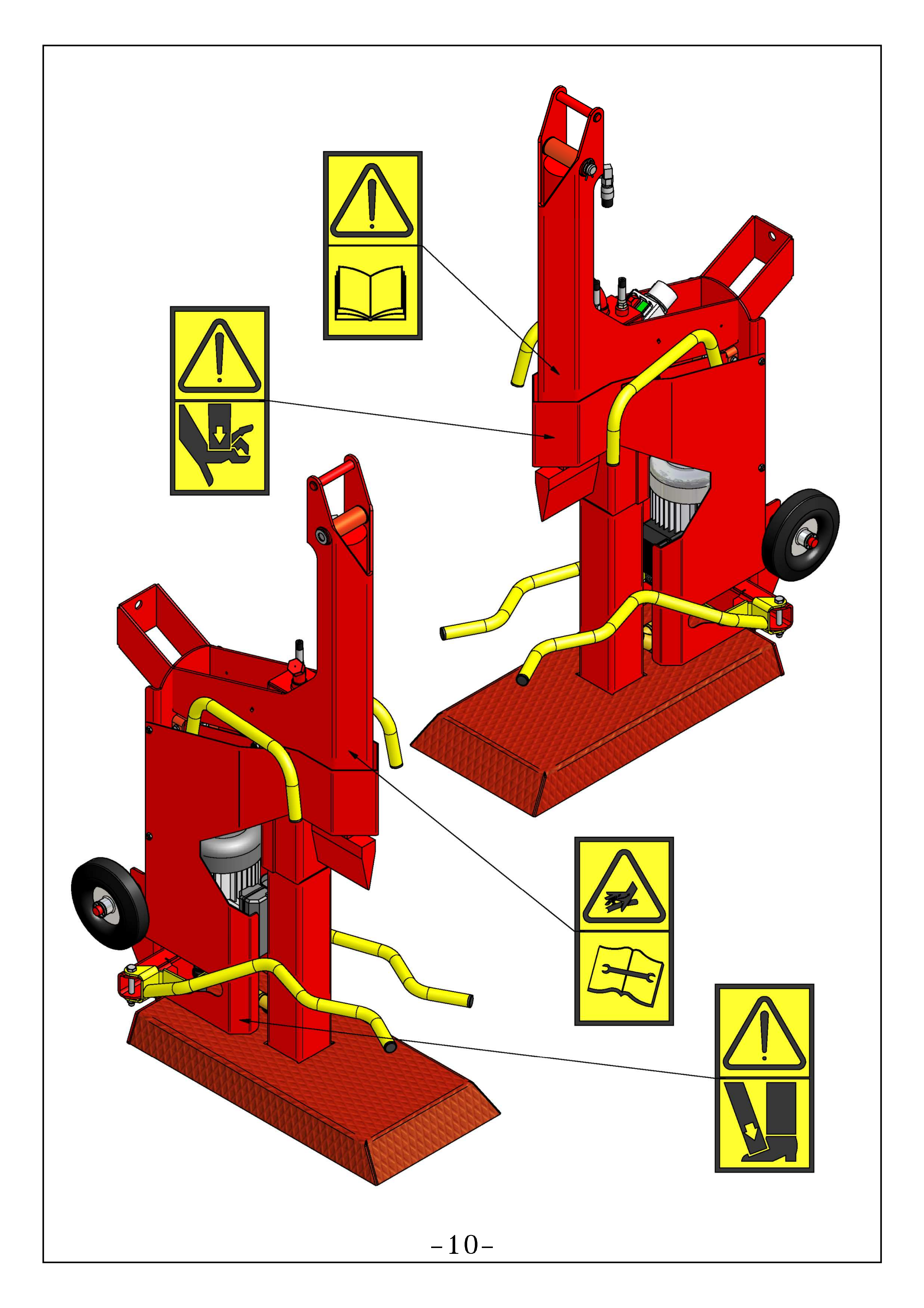
1 - 4 CONSIGNES LIEES A L'ENTRETIEN

1-4-1 Consignes générales

- Avant de procéder à la maintenance de la machine, lire attentivement les instructions d'entretien. Tenir les lieux secs et propres.
- La stabilité de la machine doit toujours être maintenue pour les opérations d'entretien.
- Ne jamais effectuer d'opérations de lubrification, d'entretien ou de réglage lorsque la machine est en fonctionnement. Se tenir à l'écart des éléments mobiles. Actionner les commandes jusqu'à élimination de la pression.
- Contrôler régulièrement le serrage des boulons et des écrous, les resserrer si nécessaire.
- Lors du remplacement de pièces, porter des gants et utiliser des outils appropriés.
- Contrôler régulièrement tous les dispositifs de protection soumis à l'usure, les remplacer si nécessaire.

1-4-2 Consignes liées au système hydraulique

- Contrôler régulièrement les conduites hydrauliques et les remplacer en cas de détérioration ou d'usure. Les conduites de remplacement doivent correspondre aux caractéristiques techniques du constructeur.
- Lors de la recherche de fuites, utiliser les moyens appropriés en raison des risques de blessures possibles. Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures. Afin de prévenir tout accident, éliminer la pression avant de débrancher les conduites hydrauliques. Avant de rétablir la pression, s'assurer que tous les raccords sont serrés.
- Traiter les huiles, graisses et filtres usés selon les normes écologiques en vigueur. L'élimination incorrecte des déchets peut nuire à l'environnement. Dans certains équipements RABAUD, des éléments, telle que l'huile hydraulique, peuvent être source de pollution après leur élimination. Recueillir la vidange des liquides dans des récipients étanches. Ne pas utiliser de récipients pour aliments ou boissons qui pourraient induire en erreur et inciter à en avaler le contenu. Ne pas déverser de déchets sur le sol, dans les égouts ou tout autre endroit pouvant entraîner une pollution des eaux.

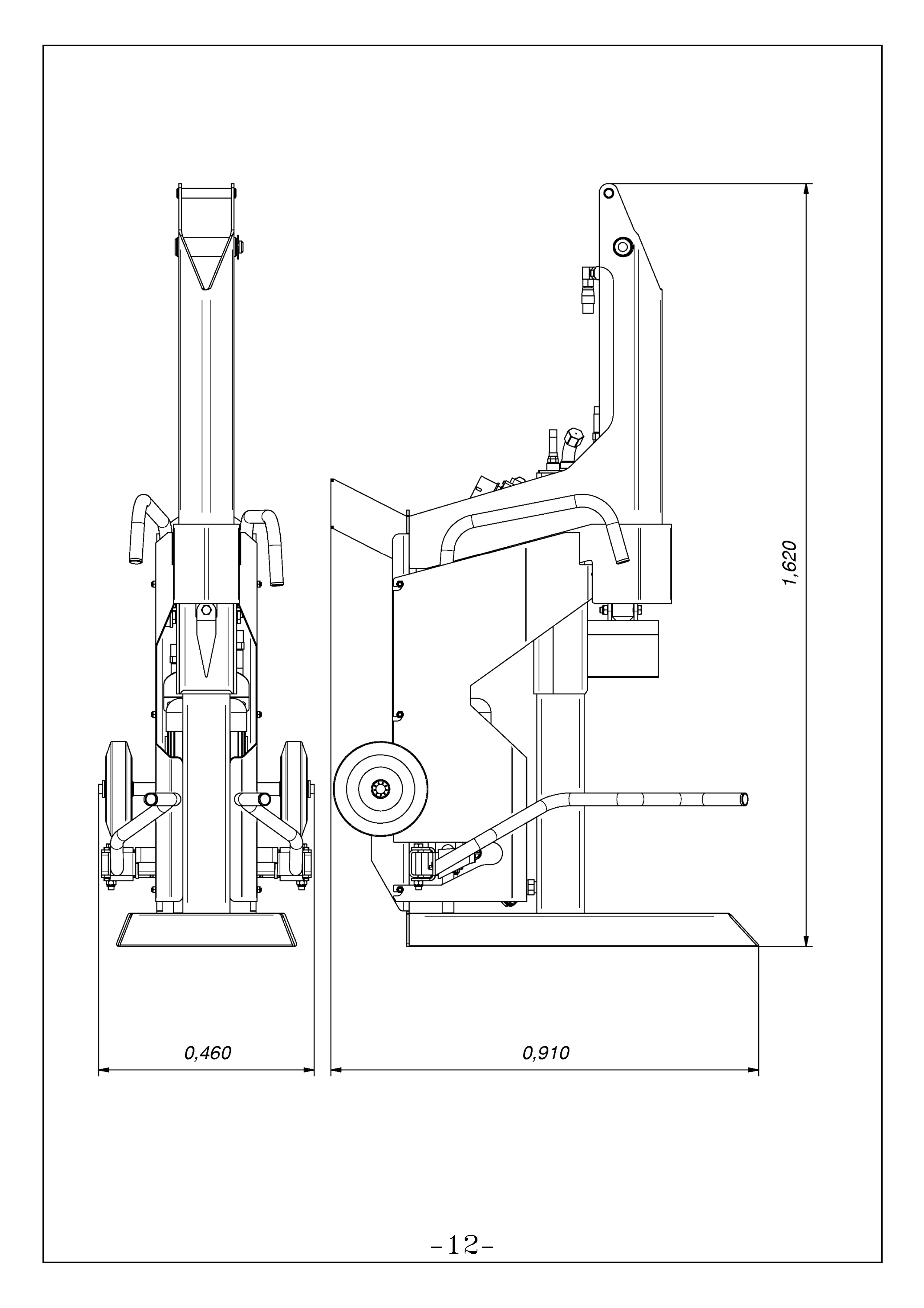


2 - AUTOCOLLANTS ET PICTOGRAMMES

- Des autocollants d'avertissement sont placés à tous les endroits dangereux de la machine. Les pictogrammes représentés sur ces autocollants ont pour but d'avertir des risques de blessures. Ils montrent quel est le comportement correct à adopter pour éviter les blessures et les accidents.
- Remplacer immédiatement les autocollants endommagés ou méconnaissables.
- Lorsque des pièces contenant des autocollants sont remplacées, il faut s'assurer que les autocollants correspondants soient de nouveau placés sur ces nouvelles pièces.

2 - 1 MACHINE STANDARD

	La Notice d'utilisation contient toutes les informations importantes pour utiliser la machine en toute sécurité. Il est impératif d'observer soigneusement toutes les consignes de sécurité pour éviter tout risque d'accidents.	
	Attention, les fluides sous pression peuvent causer de graves blessures. Respecter les consignes du chapitre ENTRETIEN de la Notice d'utilisation.	
	Attention, risque d'écrasement des doigts ou des mains dans les zones où est collé cet autocollant.	
	Attention, risque d'écrasement des pieds dans les zones où est collé cet autocollant.	


1,620
0,460
0,910

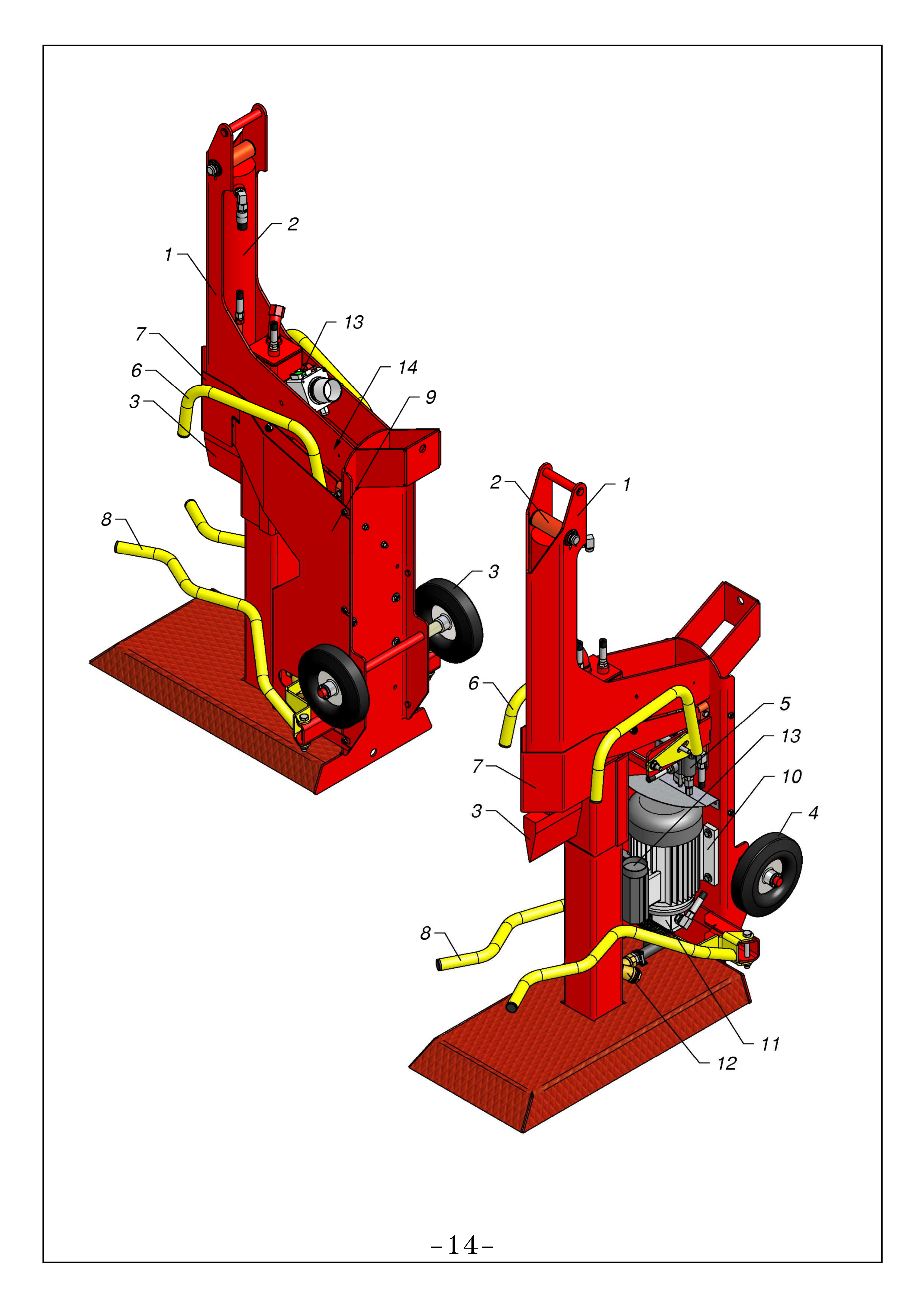
3 - PRESENTATION

3 - 1 MODELES

- **Versions standards** ....: - FENDEUSE F12 LOISIR
  ....: - FENDEUSE F14 LOISIR
  ....: - FENDEUSE F12 GREEN
  ....: - FENDEUSE F14 GREEN

3 - 2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Désignation	F12	F14
• **Dimensions hors tout** *(Position TRAVAIL)*		
- Longueur...(m)	**0,910**	**0,910**
- Largeur..(m)	**0,460**	**0,460**
- Hauteur ....(m)	**1,620**	**1,620**
• **Poids**		
- Machine standard ....(kg)	**160**	**160**
• **Caractéristiques de fendage**		
- Dégagement sous coin théorique ....(m)	**0,550**	**0,550**
- Course vérin...(m)	**0,500**	**0,500**
- Position travail...	**VERTICALE**	**VERTICALE**
• **Caractéristiques hydrauliques**		
- Débit ....(l/mn)	**6,9**	**8,8**
- Pression..(bars)	**190**	**220**
- Puissance .... (tonnes)	**12**	**14**
• **Caractéristiques du moteur électrique**		
- Tension d'utilisation...(V)	**230**	**400**
- Intensité nominale ....(A)	**17**	**15**
- Intensité de démarrage ....(A)	**99**	**72,5**
- Puissance ....(kw)	**3**	**3,75**
- Vitesse de rotation..(tr/mn)	**2750**	**2780**
- Poids...(kg)	**19,5**	**20**
• **Dimensions des bûches à fendre**		
- Longueur maxi ....(m)	**0,500**	**0,500**
- Longueur mini ....(m)	**0,250**	**0,250**
- Diamètre maxi ....(m)	**0,400**	**0,400**
• **Niveau sonore**		
- Au poste de commande..(dBA)	**<70**	**<70**

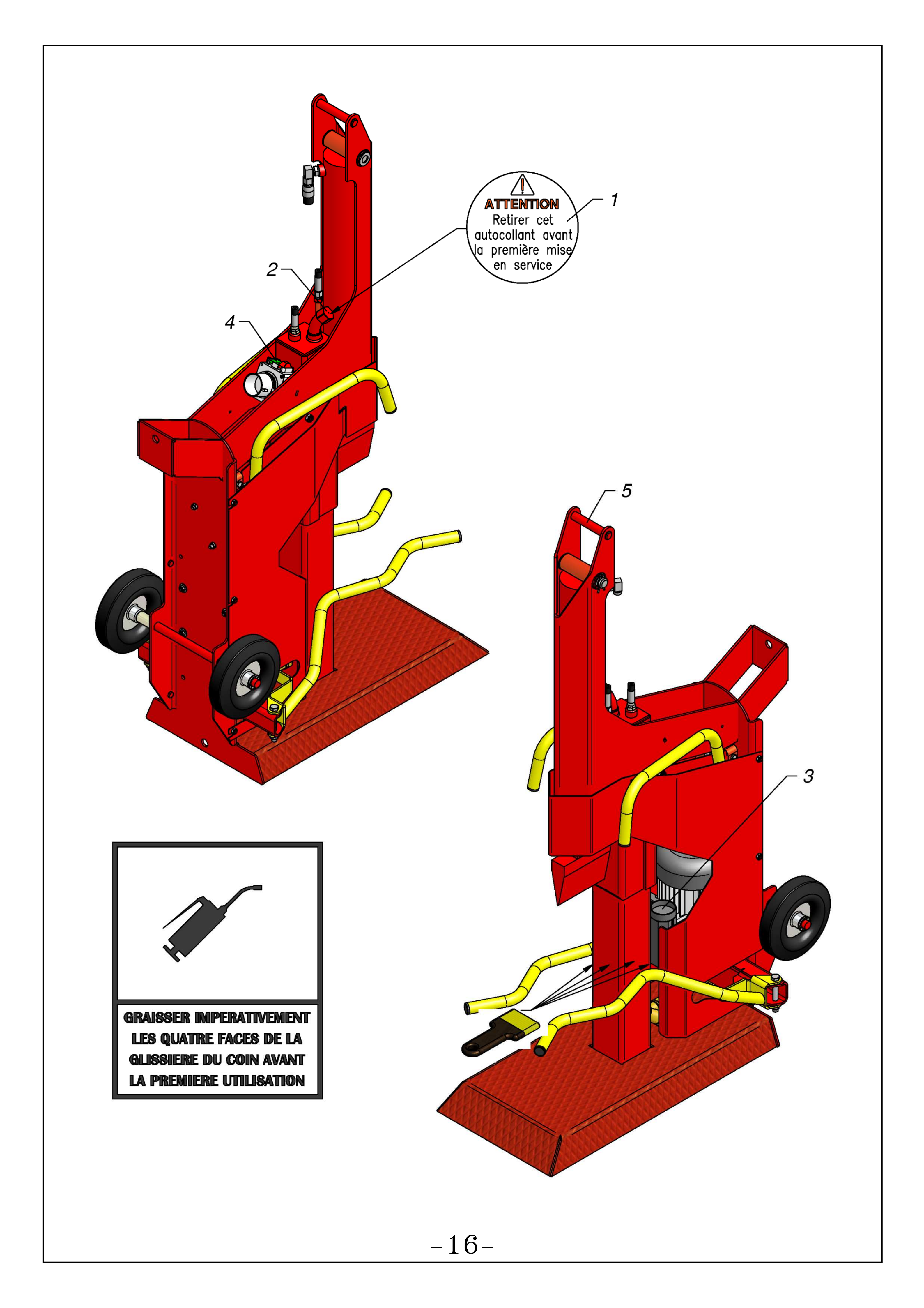

2
1
13
7
6
14
3
9
8
3
2
1
3
6
5
13
7
10
3
4
8
11
12

3 - 3 COMPOSANTS PRINCIPAUX

1 - Châssis
2 - Vérin
3 - Coin
4 - Roues
5 - Distributeur hydraulique
6 - Poignées de commande
7 - Déclencheur de sécurité
8 - Pince bûches
9 - Carter de protection
10 - Moteur électrique
11 - Pompe hydraulique
12 - Filtre hydraulique
13 - Interrupteur "Marche/Arrêt"
14 - Plaque d'identification

3 - 4 PLAQUE D'IDENTIFICATION




ATTENTION
Retirer cet autocollant avant la première mise en service
1
2
4
5
3
GRAISSER IMPERATIVEMENT
LES QUATRE FACES DE LA
GLISSIERE DU COIN AVANT
LA PREMIERE UTILISATION

4 - INSTALLATION

4 - 1 CONTROLE A RECEPTION

- Lors de la livraison de la machine, s'assurer de la conformité par rapport à la commande.
- Contrôler également l'état du matériel afin d'établir, si nécessaire, des réserves auprès du transporteur.

4 - 2 INTALLATION

- Les Fendeuses de bûches **LOISIR/GREEN** sont livrées emballées et fixées sur une palette de conditionnement. La première opération à réaliser dès la réception, consiste au déballage en respectant la procédure suivante:
    1. Sur un sol plat et stable, déballer la Fendeuse de bûches.
    2. Basculer la machine en position "**TRANSPORT**" *(horizontalement)*.
    3. Enlever la palette de conditionnement.
    4. Basculer la machine en position "**TRAVAIL**" *(verticalement)*.
- Décoller l'adhésif (*Rep.1 - Page 16)* qui est situé sur l'orifice du bouchon (*Rep.2 - Page 16)* du réservoir. Cet adhésif a pour fonction d'empêcher les fuites d'huile hydraulique par l'orifice du bouchon du réservoir pendant le transport (*livraison)*.

 ***ATTENTION:***

Cet adhésif doit être impérativement décollé lors de la première mise en service. Pendant le fonctionnement, l'orifice du bouchon du réservoir ne doit jamais être bouché.

- Graisser impérativement les quatre faces de la glissière du coin *(Page 16)* avant la première mise en service avec la graisse préconisée au Chapitre **6-2**.
- Procéder au raccordement électrique:

4-2-1 F12 LOISIR/GREEN

- L'interrupteur de mise en marche *(Rep.3 - Page 16)* doit être en position "**ARRET**".
- Brancher la prise électrique à votre installation *(Courant nécessaire: 230 volts - 50 Hz - 16 A Mini)*:
    * En cas de raccordement avec une rallonge électrique, la longueur du câble de celle-ci ne doit pas excéder 10 mètres.
    * La section des fils doit être au minimum de 2,5 mm^2.

IMPORTANT:

Une rallonge trop longue ou une section de fil inférieure à 2,5 mm^2 engendre une perte de puissance et risque de détériorer le moteur électrique.

4-2-2 F14 LOISIR/GREEN

- Basculer la Fendeuse de bûches en position "**TRAVAIL**" sur un sol plat et stable.
- Raccorder le fil électrique à la prise:
  * Ouvrir la prise en dévissant les deux vis.
  * Brancher le fil terre (fil vert/jaune) à la fiche terre repérée par ⏚.
  * Brancher les fils de phase aux fiches repérées par L1, L2 et L3.
  * Le neutre repéré par N n'est pas utilisé.
  * Refermer la prise en revissant les deux vis.
- L'interrupteur de mise en marche (*Rep.4 - Page 16)* doit être sur la position "**ARRET**".
- Brancher la prise électrique sur votre installation *(tension d'utilisation: 400 volts).*
- Essayer la Fendeuse de bûches, si elle ne fonctionne pas *(pas de pression)*, inverser deux fils de phase à l'intérieur de la prise électrique.

4 - 3 LEVAGE

RAPPEL:

Le poids des machines est indiqué au chapitre 3-2.

- Avant toute manutention de la machine avec un engin de levage, s'assurer:
  * Du bon état des accessoires de levage *(manilles, crochets, élingues, etc...).*
  * Que la capacité de chaque appareil et accessoire soit suffisante.
  * Qu'aucune personne ne se trouve dans la zone de manutention.
- Sur un sol plat et stable, basculer la Fendeuse de bûches en position "**TRAVAIL**".
- Manutentionner la machine en utilisant uniquement le point d'ancrage *(Rep.5 - Page 16).*

IMPORTANT:

Le levage de la machine ne s'effectuera que lorsque les consignes ci-dessus auront été appliquées.

4 - 4 INSONORISATION

- Le bruit aérien émis par la machine et mesuré dans les conditions d'utilisation est inférieur à **70 dB (A)**.

5 - UTILISATION

MISE EN SERVICE

5 - 1 SECURITE



RAPPEL:

Seul l personnel formé est habilité à utiliser la machine.

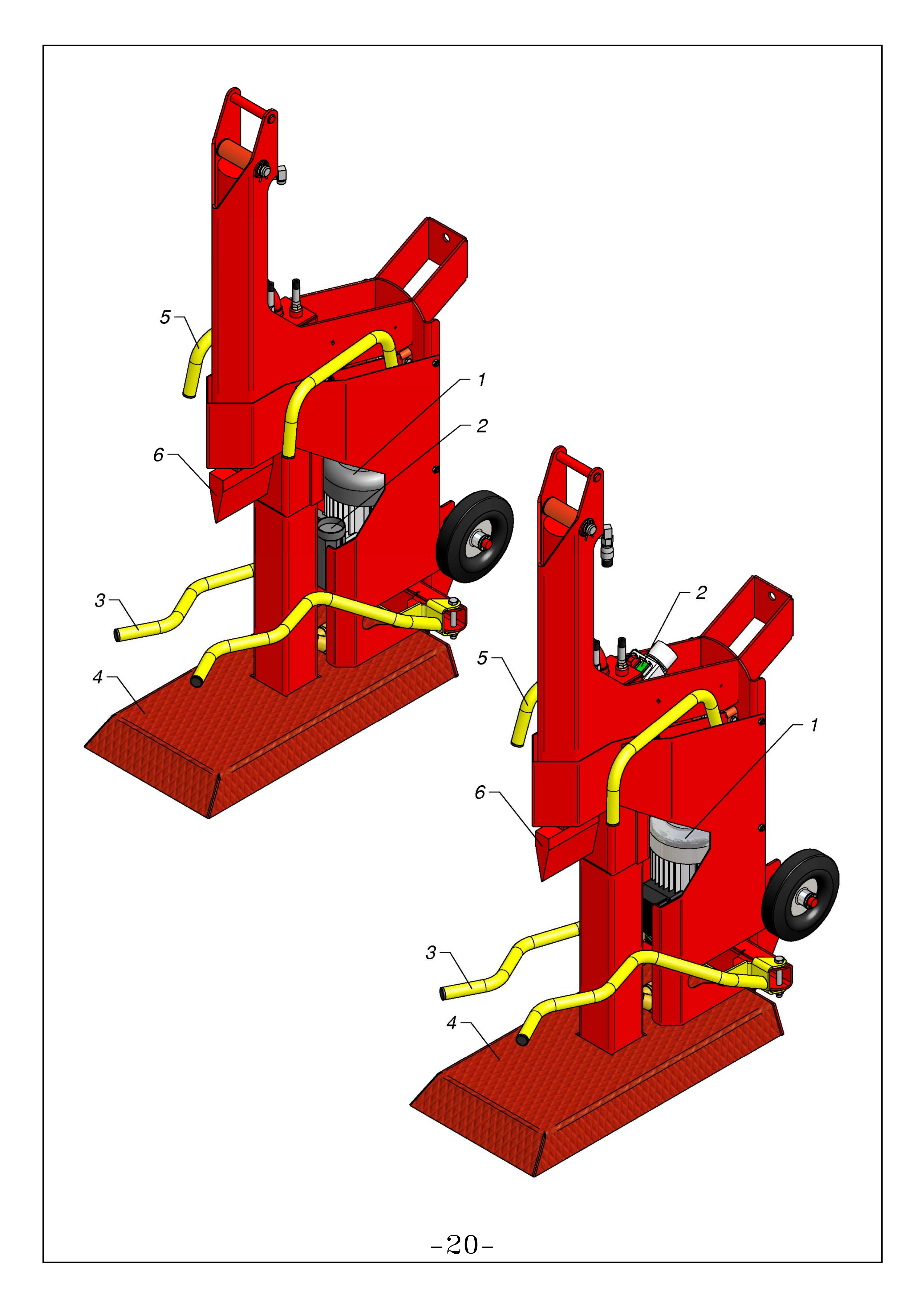
- Respecter toutes les recommandations du Chapitre **1**.
- L'utilisation de la machine est réservée aux personnes ayant l'âge minimum prescrit par la loi (18 ans) et étant apte physiquement et intellectuellement.
- Lors de la mise en service et à chaque utilisation, s'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans l'espace de travail de la machine.
- Lors de l'utilisation, un seul opérateur doit avoir la responsabilité du dispositif de commande.
- L'opérateur doit utiliser les équipements de protection individuels appropriés, tels que les chaussures de sécurité, les lunettes de protection et les gants de travail. En outre, il ne doit pas porter de vêtements amples.
- Ne pas utiliser la machine sans ses protections.
- Ecarter toute personne de la zone de travail.
- Pour toute intervention sur la machine:
  * Arrêter le moteur électrique.
  * Débrancher la prise électrique.
- Tenir propre l'espace de travail (*Exempte de copeaux, débris de bois, etc...).*

5 - 2 OPERATIONS DE CONTROLE

- Vérifier régulièrement le serrage des boulons.
- Vérifier régulièrement la présence des goupilles de retenue.
- Vérifier régulièrement l'état et le positionnement des protections.
- Vérifier régulièrement l'état des flexibles hydrauliques.
- Vérifier le niveau du réservoir d'huile.

5 - 3 OPERATIONS PRELIMINAIRES

- Positionner le câble électrique en dehors de la zone de fendage pour éviter de l'endommager *(chute de bois, etc ...).*
- Brancher la prise électrique sur votre installation.


5
1
2
6
3
4
2
5
1
6
3
4

5 - 4 UTILISATION

- Les Fendeuses de bûches **F12 - F14 LOISIR/GREEN** ont été conçues pour un travail bien spécifique: Elles permettent de fendre tous types de morceaux de bois dont les caractéristiques dimensionnelles minimales et maximales ont été déterminées au Chapitre **3-2**. Ces caractéristiques doivent toujours être respectées. Aucune autre matière ne doit être utilisée par cette machine. Il est fortement conseillé, lors du débitage du bois, de découper les bûches à angle droit afin de faciliter leur stabilité sur la table de la Fendeuse de bûches. La conception de ces machines, ne permet qu'une seule position de travail *(Position verticale)*. Chaque Fendeuse doit être utilisée par un seul opérateur. Il est absolument interdit d'utiliser la machine à des fins non prévues par le constructeur.

RAPPEL:

* ***Seul, le personnel formé est habilité à utiliser la machine.***
* ***Le port des équipements de protection individuels est obligatoire.***
* ***Ne jamais utiliser la machine sans ses dispositifs de sécurité.***

- Installer la machine près du tas de bûches à fendre:
  * Basculer manuellement la Fendeuse de bûches en position "**TRAVAIL**".
  * S'assurer qu'elle est stable.
- Mettre en fonctionnement le moteur électrique *(Rep.1 - Page 20)*:
  * Appuyer sur l'interrupteur "**MARCHE/ARRET**" *(Rep.2 - Page 20).*
- Placer une bûche en position de fendage.
  * Engager une bûche dans le pince bûches *(Rep.3 - Page 20)* et s'assurer qu'elle est stable sur la table *(Rep.4 - Page 20)* de la Fendeuse de bûche.
  * Sa longueur ne doit pas excéder le dégagement de l'appareil.
  * Positionner la bûche de manière à fendre dans le sens du fil du bois.

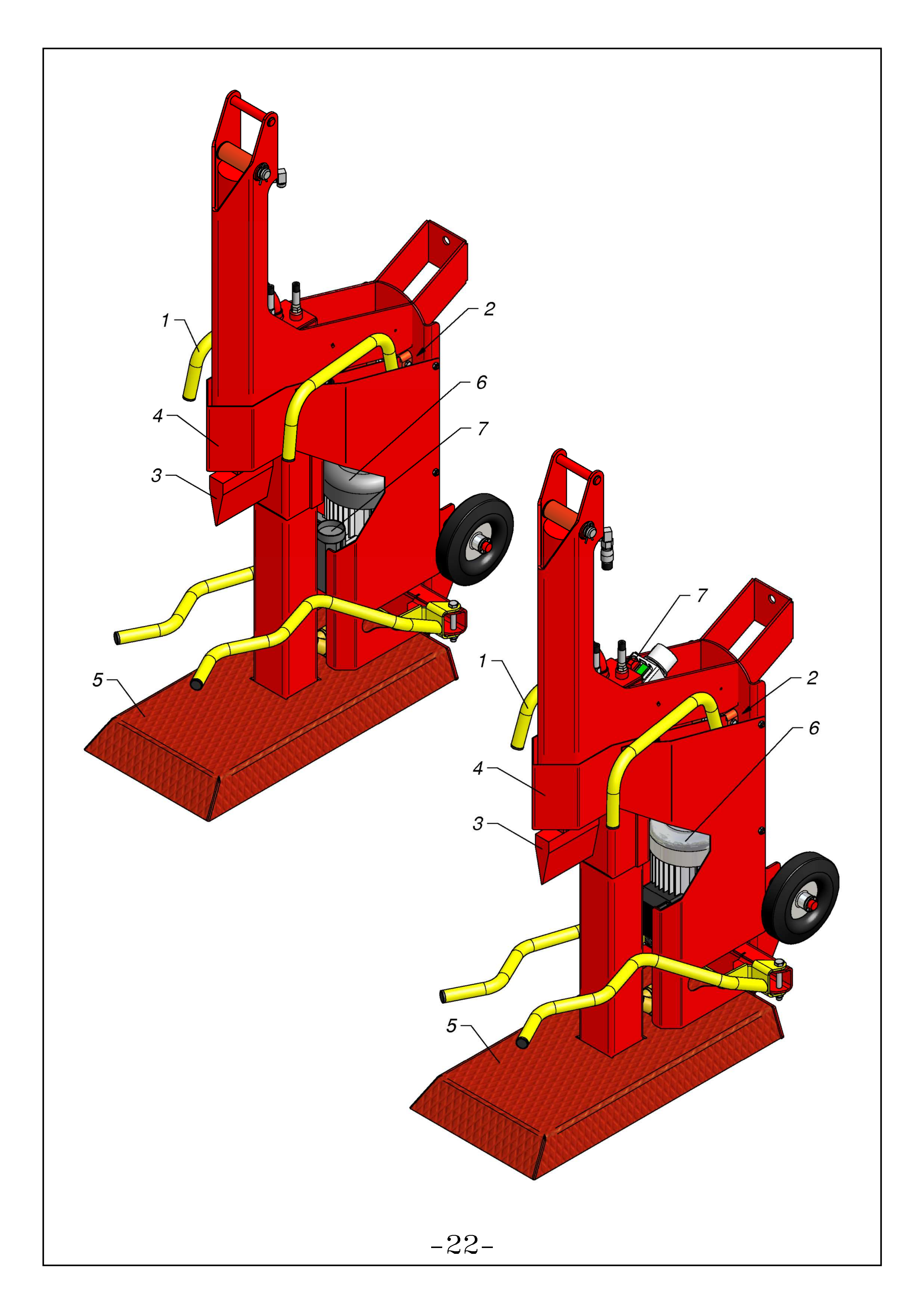


L'empilement de plusieurs bûches en position de fendage est interdit.

- Lorsque la bûche est correctement maintenue, actionner simultanément avec les deux mains les deux poignées de commande *(Rep.5 - Page 20)* vers le bas et les maintenir dans cette position pour commander la descente du coin *(Rep.6 - Page 20).*

IMPORTANT:

Selon la position des poignées de commande, le coin descend en vitesse lente ou rapide: - Action à fond vers le bas➔Vitesse lente.
- Action en position intermédiaire➔Vitesse rapide.



1
2
4
6
7
3
5
7
1
2
6
4
3
5

REMARQUE:

La vitesse rapide doit être utilisée pour approcher le coin de la bûche et elle peut être utilisée pour l'opération de fendage lorsque le bois est tendre.

- Pour stopper la procédure de fendage, lâcher une ou les deux poignées de commande *(Rep.1 - Page 22)*: elles reviennent au "neutre" et le coin *(Rep.3 - Page 22)* s'immobi-lise.
- Lorsque la bûche est fendue, actionner simultanément les deux poignées de commande *(Rep.1 - Page 22)* vers le haut. Celles-ci restent dans cette position grâce au crantage du distributeur *(Rep.2 - Page 22)* et le coin *(Rep.3 - Page 22)* remonte automatiquement. L'interruption de cette remontée automatique du coin peut être obtenue par des actions sur différents organes:
  * A tout moment, par l'action de l'opérateur sur l'une des poignées de commande *(Rep.1 - Page 22)*.
  * Ou par l'action soit de l'opérateur, soit de la bûche, soit du coin sur le déclencheur de sécurité *(Rep.4 - Page 22)* qui positionne le distributeur *(Rep.2 - Page 22)* au neutre.
- Pendant la phase de remontée automatique du coin *(Rep.3 - Page 22)*, dégager les mor-ceaux de la bûche.

NOTA:

***L'espace de travail doit être continuellement maintenu propre* (exempt de dé-bris de bois, de copeaux, etc ...).**

- Positionner une nouvelle bûche sur la table *(Rep.5 - Page 22)* de la fendeuse et recom-mencer les opérations indiquées ci-dessus.

Fendage de bûches très difficiles

- Si la bûche résiste à la pénétration:
  * Débloquer, puis positionner la bûche sur la table de telle sorte que le coin attaque celle-ci sur 2 à 3 cm. Cela favorisera la pénétration et l'éclatement de la bûche.
  * Ne jamais insister lorsque le coin n'avance plus.



- Lorsque la bûche est bloquée dans le coin, suivre la procédure suivante pour la débloquer:
  * Remonter le coin *(Rep.3 - Page 22)* de telle sorte que la bûche ne touche plus la table *(Rep.5 - Page 22)* de la Fendeuse de bûches.



Effectuer cette opération lentement afin de ne pas détériorer le pince bûches

  * Arrêter la machine: Respecter les consignes des Chapitres **1** et **5-1**.
  * En utilisant un gros marteau, frapper sur la bûche jusqu'à déblocage.

- Lorsque le chantier est terminé, arrêter le moteur électrique *(Rep.6 - Page 22)*:
  * Appuyer sur l'interrupteur "**MARCHE/ARRET**" *(Rep.7 - Page 22)*.
- Débrancher la prise électrique de votre installation.
- Nettoyer la Fendeuse de bûches:
  * Enlever les copeaux, les débris de bois, etc.…
- Basculer la Fendeuse de bûches en position "**TRANSPORT**".

5 - 5 ARRET PROLONGE - REMISAGE

- Rentrer la tige du vérin.
- Nettoyer complètement la machine.
- Exécuter les opérations de graissage indiquées dans le chapitre "**ENTRETIEN**".
- Stocker la machine sur sol plat, à l'abri des intempéries.

6 - ENTRETIEN

6 - 1 PRECAUTIONS



Pour toute intervention sur la machine, il est indispensable:

- D'arrêter le moteur électrique.
- De débrancher la prise électrique.

6 - 2 INGREDIENTS

REMARQUE:

Utiliser uniquement les produits répondant aux caractéristiques du tableau ci-dessous.

ORGANES	CAPACITE	PRECONISATIONS	SPECIFICATION/NORMES
Réservoir (huile hydraulique)	**5 litres**	Huile hydraulique Viscosité: **46**	ISO 6743/4 - DIN 51524
Glissière du coin	Graisse à usages multiples		

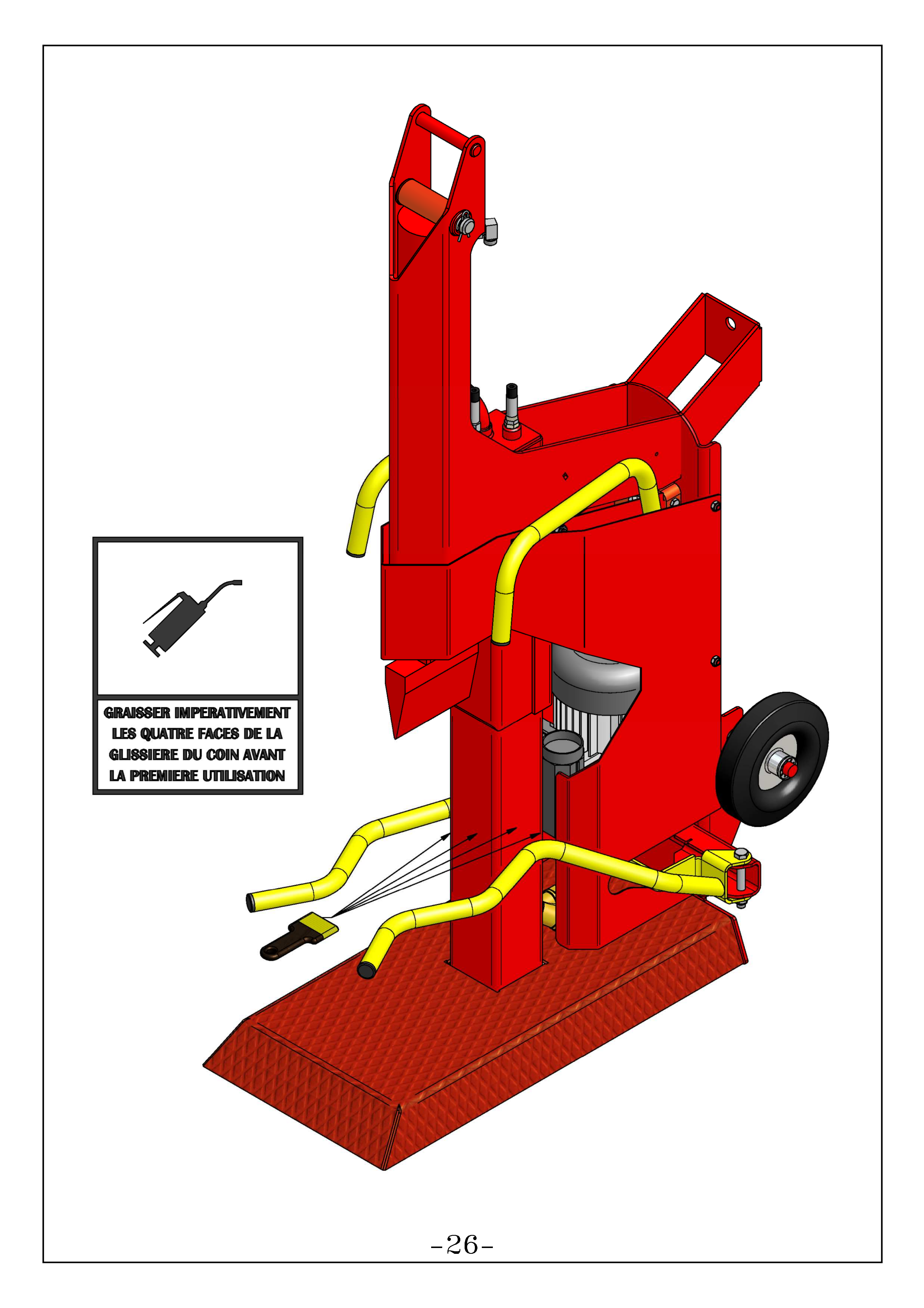


ATTENTION:

Les spécifications du tableau ci-dessus sont données pour des conditions normales de fonctionnement et pour des climats tempérés. Pour des conditions de températures extrêmes, ou pour des conditions difficiles: service intensif, atmosphère très poussiéreuse, etc…, nous consulter.

6 - 3 PROGRAMME D'ENTRETIEN MACHINE

PERIODICITE	OPERATIONS	CHAPITRES	OBSERVATIONS
Avant mise en service	• **Graissage** - Glissière du coin	**6-4**	Graisse fournie
Toutes les 8 heures	• **Contrôle des niveaux** - Huile hydraulique • **Graissage** - Glissière du coin	**6-5** **6-4 / 6-5**	
Toutes les 100 heures	• **Opérations** - Effectuer toutes les opérations du Chapitre **6-5**. • **Vidange** - De l'huile hydraulique	**6-6**	


GRAISSER IMPERATIVEMENT
LES QUATRE FACES DE LA
GLISSIERE DU COIN AVANT
LA PREMIERE UTILISATION

PERIODICITE	OPERATIONS	CHAPITRES	OBSERVATIONS
Toutes les 200 heures	• **Opérations** - Effectuer toutes les opérations du Chapitre **6-6**. • **Nettoyage** - Du filtre à huile hydraulique	 **6-7**	
Opérations périodiques	• **Contrôles** - Du serrage des boulons - Des goupilles de retenue - Des flexibles hydrauliques - Des protections • **Nettoyage** - De la machine	 **6-8** **6-8** **6-8** **6-8** **6-8**	Périodicité variable suivant conditions de service
En fin de saison	• **Nettoyage** - De l'ensemble de la machine	 **6-9**	

 ***ATTENTION:***

Les périodicités du tableau ci-dessus sont données pour des conditions normales de fonctionnement et pour des climats tempérés. Pour autres conditions, nous consulter.

NOTA:

Les heures s'entendent comme unité temporelle de fonctionnement.

6 - 4 OPERATIONS AVANT MISE EN SERVICE

 ***ATTENTION:***

Pour toutes interventions, suivre les instructions des Chapitres 1 et 6-1.

1 - Graissage

- Graisser impérativement les quatre faces de la glissière du coin *(Page 26)* avant la première mise en service avec la graisse préconisée au Chapitre **6-2**.

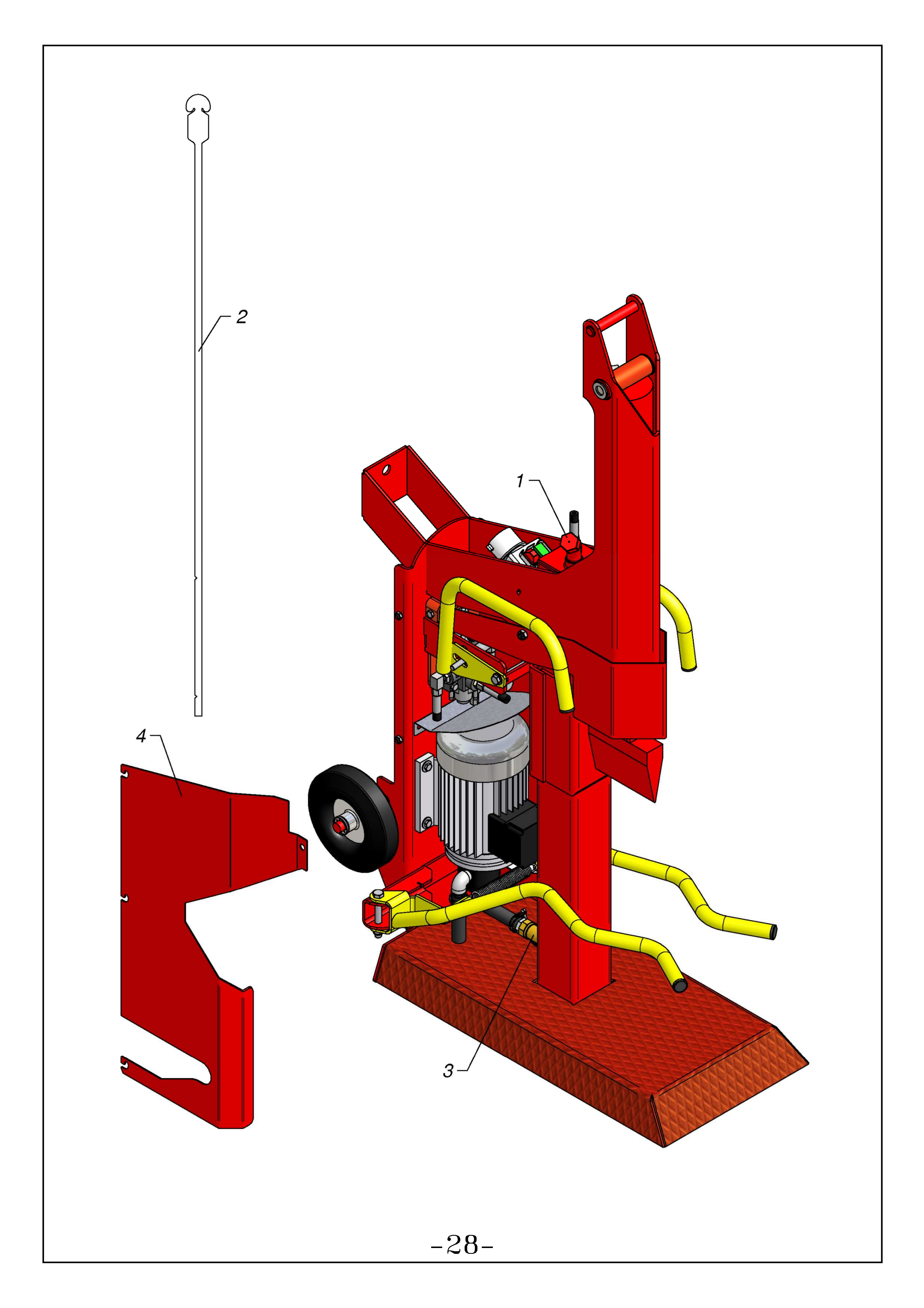
6 - 5 OPERATIONS TOUTES LES 8 HEURES

 ***ATTENTION:***

Pour toutes interventions, suivre les instructions des Chapitres 1 et 6-1.

1 - Contrôles des niveaux

- Vérifier régulièrement le niveau d'huile de la fendeuse de bûches:



2
1
4
3

* Mettre la Fendeuse de bûches en position "**TRAVAIL**", tige de vérin rentrée.
* Dévisser et enlever le bouchon de remplissage *(Rep.1 - Page 28)*.
* Retirer la jauge *(Rep.2 - Page 28)*, l'essuyer, la remettre en place et la retirer à nouveau pour contrôler le niveau.
* Le niveau d'huile est correct lorsque l'huile se situe entre les deux encoches de la jauge *(Rep.2 - Page 28)*.
* Refaire l'appoint si nécessaire avec l'huile préconisée au Chapitre **6-2**.

2 - Graissage

- Un graissage régulier est indispensable au bon fonctionnement de la machine.
- Graisser les quatre faces de la glissière du coin avec la graisse préconisée au Chapitre **6-2** en utilisant un pinceau ou une spatule *(Page 26)*.

6 - 6 OPERATIONS TOUTES LES 100 HEURES

 ***ATTENTION:***

Pour toutes interventions, suivre les instructions des Chapitres 1 et 6-1.

- Effectuer toutes les opérations du Chapitre **6-5**.

1 - Vidange de l'huile hydraulique

 ***ATTENTION:***

* ***Lors de la vidange d'huile chaude, risque de brûlure!***
* ***Recueillir l'huile usée. Ne pas la laisser s'infiltrer dans le sol. Respecter les conseils de réglementation antipollution.***

- Faire les vidanges de préférence lorsque l'huile est chaude:
  * Dévisser et enlever le bouchon de remplissage *(Rep.1 - Page 28)*.
  * Retirer la jauge *(Rep.2 - Page 28)*.
  * Basculer la fendeuse de bûches pour orienter l'orifice de remplissage vers le bas.
  * Laisser l'huile s'écouler entièrement.
  * Basculer à nouveau la fendeuse de bûches pour la remettre en position "**TRAVAIL**".
  * Incorporer l'huile hydraulique, préconisée au Chapitre **6-2**, par l'orifice de remplissage en respectant le niveau: voir Chapitre **6-5**.
  * Lorsque le niveau est correct, remettre en place le bouchon *(Rep.1 - Page 28)*.

6 - 7 OPERATIONS TOUTES LES 200 HEURES

 ***ATTENTION:***

Pour toutes interventions, suivre les instructions des Chapitres 1 et 6-1.

- Effectuer toutes les opérations du Chapitre **6-6**.

1 - __Nettoyage du filtre hydraulique__

- Nettoyer le filtre hydraulique *(Rep.3 - Page 28)* uniquement lorsque le réservoir est vide:
  - * Démonter les carters de protection *(Rep.4 - Page 28)*.
  - * Démonter et nettoyer l'élément filtrant situé à l'intérieur du filtre hydraulique.



__ATTENTION__:

S'assurer que le réservoir est vide avant de procéder au nettoyage du filtre hydraulique.

  * Remonter les carters de protection *(Rep.4 - Page 28)*.

__6 - 8 OPERATIONS PERIODIQUES__

 ***__ATTENTION__:***

Pour toutes interventions, suivre les instructions des Chapitres 1 et 6-1.

1 - __Contrôle__

- Vérifier régulièrement le serrage des boulons.
- Contrôler la présence des goupilles de retenues: les remplacer lorsqu'elles sont manquantes.
- Vérifier régulièrement l'état des flexibles hydrauliques: si nécessaire, les remplacer par des flexibles hydrauliques ayant les mêmes caractéristiques.
- Vérifier régulièrement l'état des protections: les remplacer si nécessaire.

2 - __Nettoyage__

- Pour une meilleure longévité de votre machine il est conseillé de la nettoyer entièrement, régulièrement.

 ***__ATTENTION__:***

Ne pas envoyer de l'eau sous haute pression sur les organes électriques.

__6 - 9 EN FIN DE SAISON__

1 - __Nettoyage__

- En fin de saison, nettoyer entièrement la machine puis la graisser et la remiser à l'abri des intempéries.

 ***__ATTENTION__:***

Si le démontage des carters de protection s'est avéré indispensable pour une intervention sur la machine, il est impératif de les remettre en place avant utilisation.

7 - INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

INCIDENTS	CAUSES PROBABLES	REMEDES
- La machine n'a pas de force.	- Pompe usagée. - Joint de vérin défectueux. - Manque de pression dans le circuit hydraulique. - Filtre hydraulique colmaté.	- Consulter le Service Après Vente. - Consulter le Service Après Vente. - Consulter le Service Après Vente. - Nettoyer le filtre hydraulique.
- La pompe hydraulique fait un bruit anormal lorsque la tige du vérin est rentrée au maximum et l'huile chauffe anormalement.	- Les poignées de commande ne reviennent pas au point neutre.	- Consulter le Service Après Vente.
- Echauffement excessif de l'huile.	- Pompe usagée. - Flexibles écrasés ou obturés.	- Consulter le Service Après Vente. - Vérifier l'état des flexibles, les remplacer si nécessaire.
- Fuite d'huile par un raccord.	- Raccord s'est desserré. - Suite à un choc, le raccord s'est endommagé.	- Serrer le raccord. - Remplacer le raccord.
- Fuite d'huile au bouchon de remplissage.	- Réservoir trop plein. - Machine sur un terrain en pente.	- Refaire le niveau (*Chapitre 6-5)*. - Remettre la machine sur un terrain plat.
- La machine n'arrive pas à fendre.	- Bûches trop grosses et pleines de nœuds. - Bûches mal positionnées sur la Fendeuse.	- Engager la bûche de 2 à 3 cm sous le tranchant du coin; la pénétration sera supérieure. - Positionner la bûche en respectant le fil du bois.
- Le moteur électrique ne fonctionne pas.	- Fusible grillé. - Circuit électrique disjoncté. - Fil coupé. - Prise électrique débranchée. - Pas assez de courant.	- Remplacer le fusible. - Réenclencher le circuit. - Réparer le fil. - Rebrancher la prise électrique. - Contrôler la section des fils.
- La pompe hydraulique ne fonctionne pas (F14).	- Le moteur électrique tourne dans le mauvais sens.	- Inverser deux fils de phase à l'intérieur de la prise électrique.


Rabaud
Le sens de l'innovation